



Guide PSH

🕒 **Bracelet Accès PSH**

Nous venons de vous remettre un bracelet « accès PSH ». Celui-ci est personnel, non cessible et valable uniquement le jour de votre visite. Il doit être attaché à votre poignet pendant toute la durée de votre visite et devra être présenté au personnel opérant les attractions avant chaque embarquement.

Attention : si ce bracelet venait à être ôté, arraché ou perdu, il ne pourrait être remplacé.

Ce bracelet vous offre un accès prioritaire avec un accompagnateur et 2 personnes supplémentaires (Au-delà de ces quatre personnes, dont le porteur du bracelet, les autres membres du groupe ou de la famille devront accéder à l'attraction par la file d'attente classique).

Si la personne qui porte le bracelet « Accès PSH » ne pratique pas l'attraction, ses accompagnateurs devront emprunter la file d'attente classique. Le bracelet « Accès PSH », pour la personne qui le porte et ses accompagnateurs, ne permet pas le choix des places à bord des embarcations qui en comportent plusieurs.

En cas de non-respect du règlement, le bracelet pourra être retiré à son bénéficiaire sans qu'il puisse prétendre à un remboursement de ses billets d'entrée ou à toute autre compensation.

🕒 **Accompagnateurs**

Leur rôle est primordial dans l'accompagnement des visiteurs porteurs du bracelet. Un accompagnateur ne doit pas être en situation de handicap, avoir 16 ans minimum et être en mesure d'aider le porteur du bracelet. Il relève donc de la responsabilité de l'accompagnateur d'assister physiquement la personne en situation de handicap, ainsi que d'être en capacité de pouvoir l'évacuer, la guider et/ou la rassurer selon la situation. Nos collaborateurs ne sont pas habilités à aider physiquement les visiteurs.

🕒 **Accessibilité des attractions**

Les conditions d'accès aux attractions peuvent varier. Certaines tiennent compte de critères physiques (poids, taille, âge...) imposés par les constructeurs afin de garantir votre sécurité. Si vous ne répondez pas à ces caractéristiques, les opérateurs devront vous orienter vers d'autres attractions plus adaptées à votre morphologie.

Chaque visiteur doit prendre connaissance des avertissements et consignes affichés aux accès dédiés des attractions. Pour des raisons de sécurité, nos attractions n'acceptent qu'un seul porteur du bracelet par nacelle. Leur nombre peut également être limité en fonction des cycles de l'attraction.

Nos opérateurs peuvent vous demander de patienter quelques minutes ou plusieurs tours avant d'embarquer.

🕒 **Accès aux attractions**

Des panneaux signalant l'Accès PSH sont installés sur chacune de nos attractions. En l'absence de signalisation, renseignez-vous auprès de l'un de nos opérateurs.



Numéro attraction sur le plan	Attraction	Taille d'accès (cm)			Accès PMR	Transfert fauteuil	Quelques mètres debout	Remarque
		Mini	Acc.	Max				
01	Train de Visite		135		X			
02	Chevaux Galopants	85	120		Sortie	X	Quelques marches à monter	
03	Mondes Extrêmes		120		Entrée	X		
07	Tracteurs de Hansi		120		Sortie	X		
08	Carrousel		95		Sortie	X	Assise Haute	
09	Le Monorail		120		Sortie	X	Un étage à monter et descendre	
10	Le Train de la Mine	95	120		Sortie	X		
19	Les Voitures Électriques	105		150	Sortie	X	Attraction réservée aux enfants	
20	Le King-Kong		135		Sortie	X	Quelques marches à monter	
22	Les Tacots		120		Sortie	X		
17	Le Cigop panoramique		135		Sortie	X	Embarquement difficile	
30	Les Bateaux tamponneurs	95	120		Sortie	X	Quelques marches / Embarquement difficile	
27	Les Canards Géants		120		Sortie	X		
29	Les Canoës	85		135	Sortie	X	Attraction réservée aux enfants	
28	La Mar'O'Jeux		4 ans		Entrée	X	Pas de transfert nécessaire	
05	Cirque Joubinaux				Entrée		Emplacement dédié	
25	Sentier Pied Nus		7 ans		Entrée	X	Parcours de 100m libre	
21	Musée de la Cigogne				Entrée		Visite Libre	